

A côté des caractéristiques individuelles d'âge ou de diplôme, l'insertion professionnelle influe fortement sur l'état de santé des bénéficiaires du RMI. Près de la moitié des Rmistes interrogés un an après déclarent avoir des problèmes de santé ou éprouver des gênes dans leur vie quotidienne. La proportion tombe à environ 20% pour ceux qui sont sortis du Rmi en obtenant un emploi. Par ailleurs, un bon état de santé va de pair avec une opinion positive sur le travail et un plus grand optimisme concernant les conditions de vie et l'avenir.

Cédric AFSA
Ministère de l'emploi et de la solidarité
DREES

État de santé et insertion professionnelle des bénéficiaires du Rmi

Le revenu minimum d'insertion a plus de dix ans d'existence. L'enquête récemment menée sur le devenir des bénéficiaires du Rmi (voir encadré) fait le point sur ce dispositif, en particulier sur un de ses principaux objectifs, celui d'aider les personnes en difficulté à s'insérer ou à se réinsérer dans l'emploi. Les résultats repris ci-après apportent un éclairage sur le lien entre l'état de santé et l'insertion professionnelle.

UNE GRANDE DIVERSITÉ DES PROFILS ET DES TRAJECTOIRES

Les bénéficiaires du Rmi forment une population hétérogène. Par exemple, même s'ils sont nombreux à n'avoir aucun diplôme (42 %, soit deux fois plus que la population totale), près de 20 % peuvent néanmoins justifier du baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Autre exemple, si 30 % des bénéficiaires de décembre 1996 ont moins d'un an d'ancienneté dans le dispositif, près de 10 % sont entrés en 1989 (début du dispositif).



A cette diversité des profils, s'ajoute celle des trajectoires. Lorsqu'on examine ce qu'est devenue, un an après, une cohorte de bénéficiaires du Rmi en décembre 1996, on obtient un éventail assez large de situations (graphique 1). Globalement, 29 % ne perçoivent plus l'allocation et, parmi ceux-là, un peu plus de la moitié (52 %) travaillent.

Cette photographie, prise en janvier 1998, rend toutefois imparfaitement compte des trajectoires réelles car elle sous-estime les changements fréquents de situation. Par exemple, un tiers des sortis du Rmi qui se déclarent au chômage en janvier 1998, sont en réalité sortis vers un emploi au cours de 1997, mais l'ont perdu entre-temps. Dans ces conditions, si, au lieu de s'en tenir à la situation en janvier 1998, on comptabilise les sorties qui ont eu lieu tout au long de 1997, 61 % d'entre elles s'expliquent par l'emploi.

DES CHANCES INÉGALES DE SORTIE VERS L'EMPLOI

Les chances de sortie du Rmi, et particulièrement de sortie vers l'emploi, ne sont pas les mêmes pour tous. A ce titre, le niveau d'études est indéniablement un avantage (tableau 1). Le tiers des bénéficiaires du Rmi, en décem-

bre 1996, titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur, ne percevaient plus l'allocation un an plus tard et exerçaient une activité. Par contraste, à peine 10 % des bénéficiaires sans diplôme se retrouvaient dans la même situation.

Etre jeune est de la même façon un avantage : 23 % des moins de trente ans qui étaient sortis du Rmi avaient un emploi, soit 8 points de plus que la moyenne générale (tableau 2).

Ces résultats confirment les conclusions habituelles de l'observation des trajectoires d'insertion des personnes à la recherche d'un emploi.

2

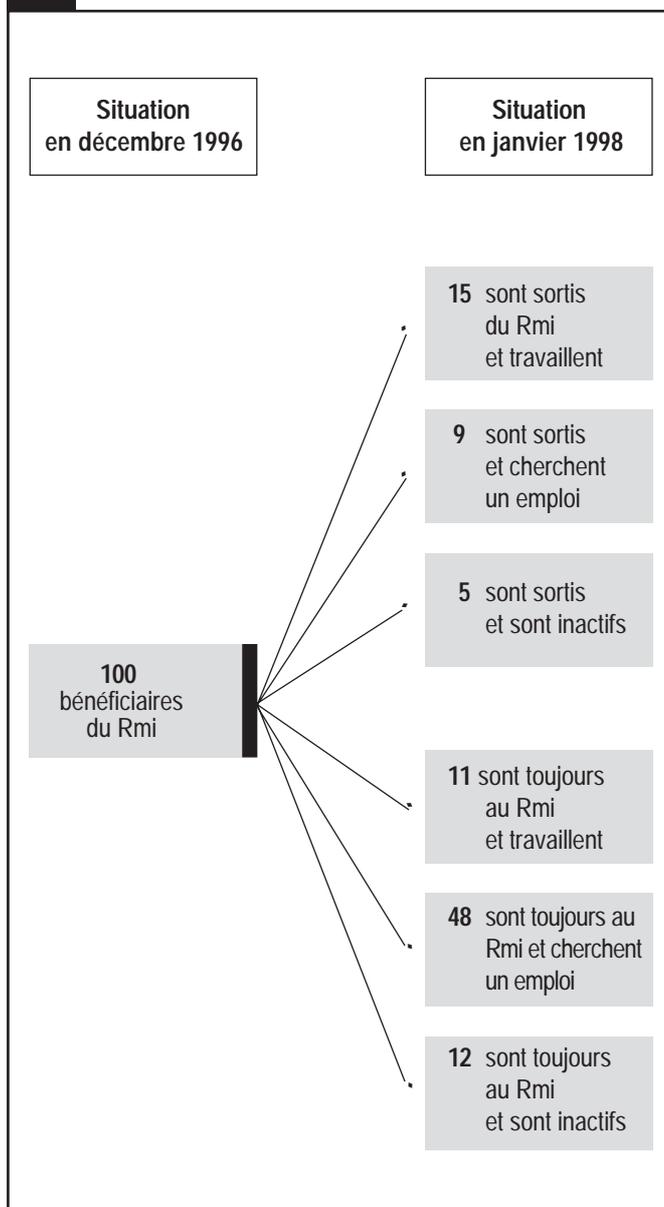
L'enquête sur le devenir des bénéficiaires du Rmi a été réalisée, entre septembre 1997 et septembre 1998, par l'INSEE, en partenariat avec la Délégation interministérielle au Rmi, le Service des statistiques, des études et des systèmes d'information et la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du Ministère de l'emploi et de la solidarité, la Caisse nationale des allocations familiales et le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts.

L'échantillon de départ, comprenant 10 000 individus, est représentatif des 882 047 allocataires du Rmi inscrits dans les Caisses d'allocations familiales au 31/12/96. Ont donc été exclus de l'enquête les 21 757 allocataires relevant des caisses de la Mutualité sociale agricole, et les 106 668 allocataires du Rmi résidant dans les départements d'Outre-mer.

Une première interrogation légère a permis de repérer 1 850 individus qui étaient sortis du Rmi entre décembre 1996 et septembre 1997 ou étaient engagés dans un processus de sortie. Ce premier ensemble a été complété par un échantillon de 2 350 allocataires, tirés parmi ceux percevant encore l'allocation en septembre. Les 4 200 individus ont été interrogés une première fois en janvier 1998 et, une seconde fois, en septembre 1998. C'est l'enquête de janvier 1998, dont le taux de réponse a été de 81,4 %, qui est exploitée ici.

Le questionnement est centré sur l'insertion professionnelle des bénéficiaires du Rmi. Mais d'autres thèmes, sur les conditions de vie et de logement, sur les difficultés financières ou celles rencontrées quotidiennement, ont été abordés.

G 01 devenir des bénéficiaires du Rmi un an après



T 01 répartition par diplôme des bénéficiaires du Rmi de décembre 1996, sortis et ayant un emploi en janvier 1998

Diplôme	Part des sortis ayant un emploi (%)
Aucun diplôme	8,7
CEP	10,3
BEPC	14,7
CAP-BEP	17,5
Bac	20,7
Enseignement supérieur	34,6
ENSEMBLE	14,9

Lecture : 20,7 % des bénéficiaires du Rmi qui ont le baccalauréat, sont sortis en obtenant un emploi.
Source : INSEE - enquête Rmi 1998.

T 03 état de santé des bénéficiaires du Rmi de décembre 1996, au moment de l'enquête (janvier 1998)

Avez-vous des problèmes de santé, des handicaps, qui vous empêchent de travailler, ou des gênes dans la vie quotidienne ?	Effectifs (%)		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Oui, en permanence	16,8	17,1	16,9
Oui, souvent ou parfois	15,7	17,2	16,4
Non, mais quelques gênes	10,6	12,8	11,7
Non, ni problèmes ni gênes	56,9	53,0	55,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Lecture : 16,4 % des bénéficiaires de décembre 1996 déclaraient, en janvier 1998, avoir souvent ou parfois des problèmes de santé.
Source : INSEE - enquête Rmi 1998.

T 02 répartition par âge des bénéficiaires du Rmi de décembre 1996, sortis et ayant un emploi en janvier 1998

Age	Part des sortis ayant un emploi (%)
moins de 30 ans	22,8
30-34 ans	16,9
35-39 ans	13,1
40-44 ans	12,2
45-49 ans	10,6
50 ans ou plus	4,3
ENSEMBLE	14,9

Lecture : 16,9 % des bénéficiaires du Rmi âgés de 30 à 34 ans, sont sortis en obtenant un emploi.
Source : INSEE - enquête Rmi 1998.

PRÈS DE LA MOITIÉ DES BÉNÉFICIAIRES DU RMI DÉCLARENT AVOIR DES PROBLÈMES DE SANTÉ OU ÉPROUVER DES GÊNES DANS LA VIE QUOTIDIENNE

Un autre résultat, lui aussi attendu mais moins souvent vérifié par les enquêtes, concerne l'état de santé des individus (encadré). Un peu moins de la moitié (45 %) des bénéficiaires du Rmi de décembre 1996, interrogés en janvier 1998, déclaraient avoir des problèmes de santé les empêchant de travailler ou éprouver des gênes dans la vie quotidienne (dans leurs déplacements, ou sous forme de vertiges ou de maux de tête violents... tableau 3). Ces problèmes sont ressentis comme permanents dans plus de 16 % des cas et se manifestent souvent ou parfois pour également 16 % des enquêtés. Il n'apparaît pas de nette différence dans l'état de santé des hommes et des femmes.

L'enquête sur le devenir des bénéficiaires du Rmi a posé quelques questions sur leur état de santé. Plus précisément, à la question "Avez-vous des problèmes de santé, des handicaps, qui vous empêchent de travailler ? ", les réponses ont été les suivantes :

1. oui, en permanence 16,9 %
2. oui, souvent 6,7 %
3. oui, parfois 9,7 %
4. non 66,7 %

La question a été complétée par une série d'interrogations portant sur les diverses gênes, dans la vie courante, que rencontraient les personnes interrogées : " En général, rencontrez-vous des gênes ou des difficultés dans les gestes de la vie quotidienne, à cause de problèmes de santé ? " :

1. vous avez du mal à vous déplacer oui : 13,5 % non : 86,5 %
2. vous avez du mal à lire oui : 14,9 % non : 85,1 %
3. vous avez du mal à vous concentrer (en raison d'une fatigue intense, de maux de tête violents ...) oui : 21,4 % non : 78,6 %
4. vous avez des absences qui vous interdisent de conduire une voiture ou des engins oui : 12,9 % non : 87,1 %
5. autre gêne quotidienne oui : 17,1 % non : 82,9 %

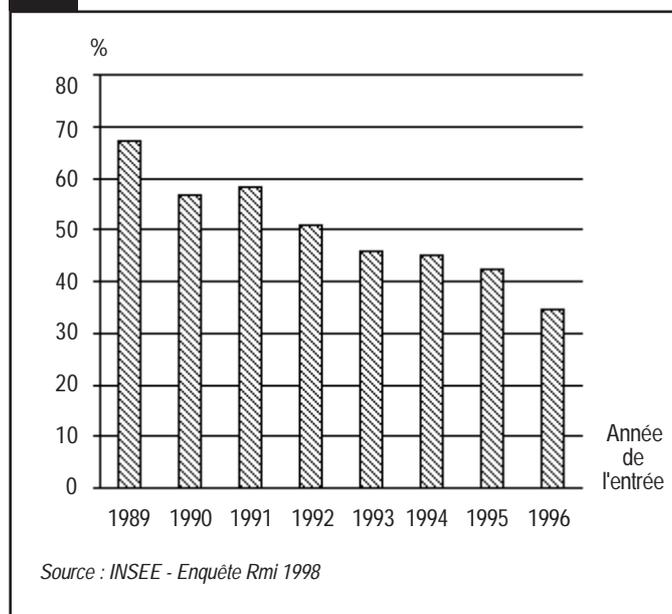
A partir de ces questions, un indicateur synthétique à quatre modalités a été construit, rassemblant les problèmes ou handicaps (première question) et les gênes (deuxième question) :

1. a en permanence des problèmes de santé (modalité 1 de la première question) ;
2. a souvent ou parfois des problèmes de santé (modalités 2 et 3 de la première question) ;
3. n'a pas de problèmes mais éprouve des gênes quotidiennes (modalité 4 de la première question et réponse " oui " à au moins un des cinq items de la deuxième question) ;
4. n'a ni problème, ni gêne (modalité 4 de la première question et réponse " non " à tous les items de la deuxième question).

Les réponses sont délicates à interpréter, non seulement parce qu'il s'agit de questions subjectives, dont la formulation a une importance déterminante, mais aussi parce qu'elles ont été posées, en janvier 1998, à une cohorte de bénéficiaires du Rmi en décembre 1996. Dans ces conditions, elles ne mesurent pas à proprement parler l'état de santé perçu par les bénéficiaires en général, puisqu'au moment de l'enquête, près de 30 % ne percevaient plus l'allocation. De plus, d'autres individus ou ménages sont entrés dans le dispositif du Rmi entre janvier 1997 et janvier 1998 et ont, par construction, échappé à l'enquête.

Par ailleurs, l'existence de tels problèmes ou gênes est étroitement liée à l'ancienneté du bénéficiaire dans le dispositif du Rmi (graphique 2). Les deux tiers de ceux entrés dans le dispositif quasiment depuis le début - en 1989 - se plaignent d'ennuis de santé, contre un tiers des entrants les plus récents (en 1996). Il est bien sûr difficile d'établir un lien de cause à effet entre l'état de santé et la perception du Rmi. Il est possible que les bénéficiaires du Rmi qui souffrent d'une santé déficiente aient moins de chances que les autres de trouver un emploi. Dans certains cas toutefois, c'est la difficulté de sortir du Rmi qui pourrait avoir des conséquences sur la santé : les bénéficiaires conduits à demeurer au Rmi vivraient une situation qui contribuerait à dégrader leur état de santé.

G.02 répartition des répondants à l'enquête déclarant avoir un problème de santé ou éprouver une gêne quotidienne, selon la date de leur entrée dans le dispositif



LES BÉNÉFICIAIRES DU RMI RESTÉS CHÔMEURS OU INACTIFS ONT LE PLUS SOUVENT DES PROBLÈMES DE SANTÉ

L'enquête confirme l'importance du facteur santé dans les trajectoires de sortie du Rmi. En effet, ceux qui souffrent de problèmes permanents sont rarement sortis du Rmi en obtenant un emploi. A l'opposé, un bénéficiaire sur cinq déclarant n'avoir aucun problème ou gêne en termes de santé, ne percevait plus l'allocation en janvier 1998 et travaillait (tableau 4). Il s'agit en premier lieu d'un effet d'âge : d'une ma-

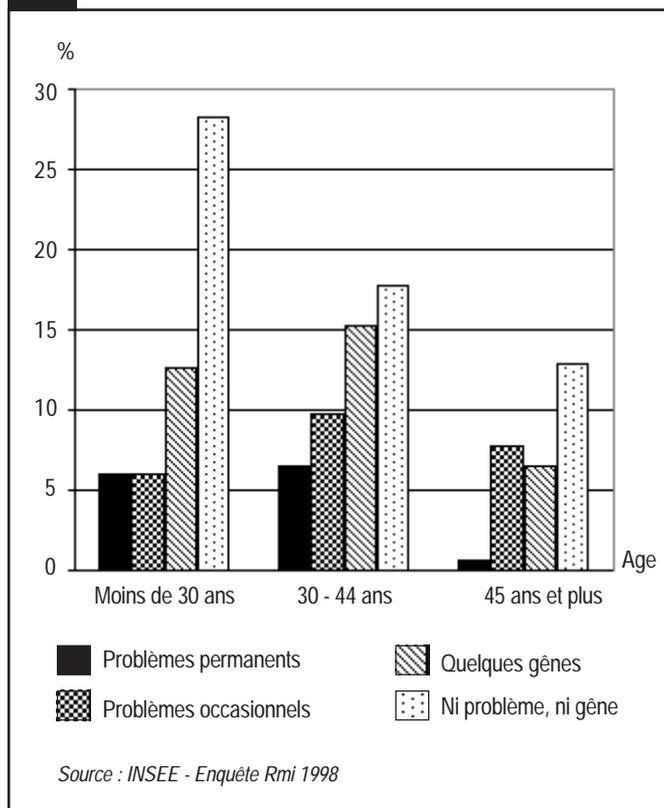
nière générale, les problèmes de santé vont de pair avec le vieillissement et le lien que l'on vient de constater entre l'état de santé et la sortie du Rmi traduit, en partie, le fait qu'un jeune a plus de chances de trouver un emploi et de sortir du Rmi qu'une personne plus âgée. Ce n'est toutefois qu'une explication partielle car ce lien entre santé et activité existe quel que soit l'âge (graphique 3).

T.04 répartition par état de santé déclaré des bénéficiaires du Rmi en décembre 1996 sortis en ayant un emploi en janvier 1998

État de santé déclaré	Bénéficiaires sortis en ayant un emploi (%)
1 - Problèmes permanents	3,2
2 - Problèmes occasionnels	8,4
3 - Quelques gênes	12,1
4 - Ni problème, ni gêne	21,1
ENSEMBLE	14,9

Lecture : 8,4 % des bénéficiaires du Rmi déclarant des problèmes de santé occasionnels sont sortis en obtenant un emploi.
Source : INSEE - enquête Rmi 1998

G.03 répartition des bénéficiaires du Rmi en décembre 1996 sortis en ayant un emploi en janvier 1998, selon leur âge et leur état de santé déclaré

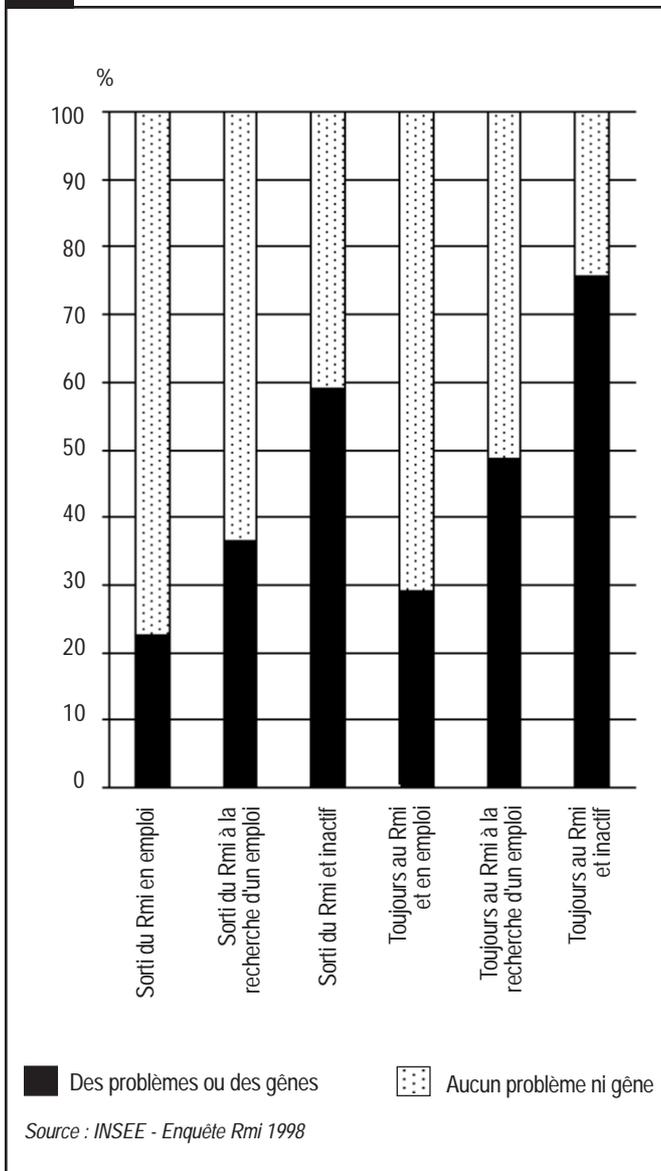


Plus généralement, l'état de santé n'est pas un trait distinctif de ceux qui sont sortis du Rmi en obtenant un emploi. Il discrimine plus finement la population. En effet, les trajectoires des enquêtés sont, sur ce plan, nettement différenciées (graphique 4). Ainsi, les chômeurs à la recherche d'un emploi ont plus fréquemment des problèmes de santé que les actifs, mais dans une proportion moindre que les inactifs. D'ailleurs, les chômeurs qui déclarent ne pas avoir fait récemment de démarche effective de recherche d'emploi - ils constituent 20 % des demandeurs d'emploi de l'enquête - invoquent une santé déficiente dans un cas sur trois.

**UN BON ÉTAT DE SANTÉ
VA DE PAIR AVEC UNE OPINION POSITIVE
SUR LE TRAVAIL ...**

L'enquête a posé, à ceux qui avaient (re)trouvé un emploi, une batterie de questions permettant d'évaluer leur "bien-être" général. En particulier, l'une d'elles portait sur l'opinion qu'avait la personne de son travail (est-ce un vrai travail, un premier pas vers un vrai travail ou un travail "faute de mieux"). Une autre question recueillait son sentiment vis-à-vis de l'avenir ("Etes-vous plus optimiste pour l'avenir?"). Une troisième concernait l'évolution des conditions de vie "en général".

G.04 état de santé des six catégories de bénéficiaires ou d'anciens bénéficiaires du Rmi, distinguées selon la perception de l'allocation et la situation d'activité en janvier



T.05 état de santé et opinion sur le travail des bénéficiaires sortis du Rmi en obtenant un emploi (en %)

	A des problèmes ou des gênes	N'a ni problème ni gêne	Ensemble
C'est un vrai travail	25,1	43,0	39,0
C'est un premier pas vers un vrai travail	28,6	27,2	27,5
C'est un travail «faute de mieux»	46,3	29,8	33,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Lecture : 46,3 % des bénéficiaires sortis du Rmi en obtenant un emploi et déclarant des problèmes ou des gênes, estimaient avoir trouvé un travail "faute de mieux".
Source : INSEE - enquête Rmi 1998.

T.06 état de santé et opinion sur l'avenir des bénéficiaires sortis du Rmi : "Depuis que vous avez pris votre travail, vous êtes plus optimiste pour l'avenir ?" (en %)

	A des problèmes ou des gênes	N'a ni problème ni gêne	Ensemble
Oui	68,3	77,3	75,2
Non	31,7	22,7	25,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Lecture : 77,3 % des bénéficiaires sortis du Rmi en obtenant un emploi et n'ayant ni problème ni gêne, se déclaraient optimistes pour l'avenir.
Source : INSEE - enquête Rmi 1998.

T
07

état de santé et opinion sur les conditions de vie
des bénéficiaires sortis du Rmi : "Depuis que vous avez pris
votre travail, que pouvez-vous dire de vos conditions de vie ?"

Conditions de vie	A des problèmes ou des gênes	N'a ni problème ni gêne	Ensemble
Elles se sont améliorées	31,7	48,0	44,4
Elles devraient bientôt s'améliorer	24,6	20,0	21,0
Cela ne change pas vos conditions de vie	31,7	30,3	30,6
Elles se sont détériorées	12,0	1,7	4,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Lecture : 31,7 % des bénéficiaires sortis du Rmi en obtenant un emploi et déclarant des problèmes ou des gênes, déclaraient que leurs conditions de vie s'étaient améliorées.
Source : INSEE - enquête Rmi 1998.

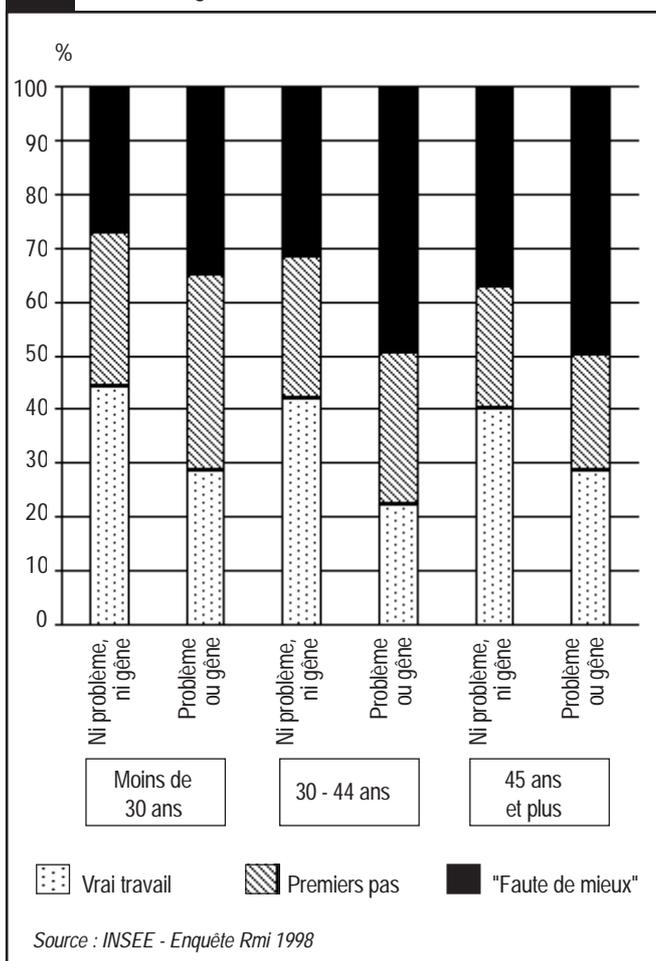
Les réponses sont clairement liées à l'état de santé (tableaux 5, 6, 7), mais à des degrés divers. La différence la plus nette concerne l'opinion sur le travail, d'autant meilleure que l'état de santé est satisfaisant : ceux qui déclarent des problèmes de santé ou des gênes quotidiennes sont 46 % à estimer avoir un travail "faute de mieux", contre 30 % de ceux n'ayant ni problème ni gêne. Les proportions sont quasiment inversées chez ceux jugeant leur travail comme un "vrai" travail.

Les différences observées, là encore, pourraient s'expliquer essentiellement par l'âge : les 43 % des bénéficiaires du Rmi qui ont repris un emploi et qui déclaraient à la fois n'avoir ni problème ni gêne et avoir un vrai travail seraient, en réalité, essentiellement des jeunes. Les 46 % estimant avoir un travail faute de mieux et en mauvaise santé seraient *a contrario* beaucoup plus âgés. En réalité, même en tenant compte de l'âge, le lien entre l'opinion sur le travail et l'état de santé, même atténué, reste valide (graphique 5).

Autre interprétation possible : l'insatisfaction au travail pourrait être directement liée au type d'emploi occupé, et non, en dernière analyse, à l'état de santé. Dans cette perspective, les personnes en mauvaise santé jugeraient négativement leur travail parce qu'elles sont contraintes, à cause précisément de leur santé, à occuper des formes d'emploi plus particulières. Toutefois, les individus en bonne santé et ceux ayant des problèmes ou rencontrant des gênes dans la vie quotidienne, occupent aussi souvent les uns que les autres des emplois à durée déterminée. La différence porte

G
05

répartition des bénéficiaires du Rmi en décembre 1996
sortis en ayant un emploi en janvier 1998,
selon leur âge et leur état de santé déclaré



davantage sur la durée du travail : les premiers occupent plus fréquemment des emplois à temps plein. Mais, à durée du travail égale, le lien entre l'état de santé et la satisfaction au travail, bien que plus faible, reste significatif.

... ET AMÉLIORE LE SENTIMENT SUR LES CONDITIONS DE VIE ET L'AVENIR

Enfin, et en dehors de la vie professionnelle, la santé est liée à la perception qu'a l'individu de son avenir (tableau 6) et à l'évolution de ses conditions de vie (tableau 7). Ainsi, les trois quarts des personnes sorties du Rmi en obtenant un emploi sont optimistes sur l'avenir lorsqu'elles n'ont pas de problèmes de santé (seulement 68 % lorsqu'elles en ont). De même, elles sont plus des deux tiers à penser que leurs conditions de vie se sont améliorées ou vont s'améliorer, contre 55 % de celles qui signalent des problèmes de santé.

LE REVENU MINIMUM D'INSERTION

Institué par la loi du 1^{er} décembre 1988 modifiée par la loi du 29 juillet 1992, le revenu minimum d'insertion (RMI) garantit des ressources minimales à toute personne de plus de 25 ans. Cette condition d'âge n'est pas exigée pour les personnes ayant au moins un enfant né ou à naître. En contrepartie du versement de la prestation, le droit au RMI suppose l'établissement d'un contrat d'insertion, signé entre le bénéficiaire et le représentant de l'État dans le département. Le but de ce contrat est de faciliter la réinsertion sociale et professionnelle du bénéficiaire. Les actions d'insertion concernent l'allocataire et éventuellement ses ayants droit. Le dispositif d'insertion est géré conjointement dans le département par le représentant de l'État et le Conseil général. La prestation est versée par le régime général (CAF) ou la MSA et son montant réexaminé tous les trois mois pour tenir compte des variations de ressources de l'allocataire et des personnes à charge.

BIBLIOGRAPHIE

- Éclairage sur les minima sociaux,
CNAF, Recherches et Prévisions, n° 50/51, décembre 1997-mars 1998.
- Étude complémentaire sur les nouveaux arrivants au RMI,
Isa Aldeghi, collection des rapports du CREDOC, n° 196, octobre 1998.
- Les revenus sociaux,
Dossiers Solidarité et Santé, DREES, n° 4, octobre-décembre 1998.
- L'insertion professionnelle des bénéficiaires du RMI,
Cédric Afsa, Recherche, Prévisions et Statistiques, CNAF, février 1999.
- "Plus de la moitié des sorties du RMI se font grâce à l'emploi",
Cédric Afsa et Danièle Guillemot, INSEE Première, n° 632, février 1999.

les publications de la

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
11, place des Cinq martyrs du Lycée Buffon
75696 Paris cedex 14

Pour toute information sur nos publications récentes, consulter :
Internet : <http://www.sante.gouv.fr/drees>



un quatre pages d'informations :

ÉTUDES et RÉSULTATS

consultable sur Internet
abonnement gratuit à souscrire auprès de la DREES
téléphone : 01 44 36 92 00
télécopie : 01 44 36 91 40

trois revues trimestrielles :

- REVUE FRANÇAISE DES AFFAIRES SOCIALES
 - DOSSIERS SOLIDARITÉ et SANTÉ
 - CAHIERS de RECHERCHE de la MiRe

des ouvrages annuels

- ANNUAIRE DES STATISTIQUES SANITAIRES ET SOCIALES
 - DONNÉES SUR LA SITUATION SANITAIRE ET SOCIALE
 - LES COMPTES DE LA SANTÉ
 - LES COMPTES DE LA PROTECTION SOCIALE

et aussi ...

- CHIFFRES ET INDICATEURS DÉPARTEMENTAUX, édition 1998
 - INDICATEURS SOCIO-SANITAIRES
comparaisons internationales - évolution 1980-1994
(Allemagne, Canada, États-Unis, France, Québec, Royaume-Uni)
 - CHIFFRES REPÈRES SUR LA PROTECTION SOCIALE
DANS LES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE (à paraître)
 - STATISS, LES RÉGIONS FRANÇAISES

Minitel 3614 code STATISS
Résumé des informations disponibles dans les services statistiques des DRASS
consultable sur Internet



les revues et ouvrages sont diffusés par la Documentation Française
29, quai Voltaire - 75344 Paris Cedex 07
tél. : 01 40 15 70 00
Internet : <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>